



On Altum

Notre Dame des Neiges, formez nos cœurs à votre image

La Splendeur de la Vérité

**Il y a vingt-cinq ans, l'encyclique
de Jean-Paul II sur la morale**

Pages|2, 3 et 4

**Rififi autour d'un référendum : page|5
Visite bucolique au pays du Roi-Soleil : page|8**



Le mot de Père Bernard et Mère Magdeleine

Bien chers jeunes amis,

nous vous souhaitons un bon été de l'année de la fidélité. Profitez-en, comme nous vous l'écrivons dans la consigne spirituelle, pour vous former en vue de mieux servir Jésus, son Église et notre Patrie. Nous vous invitons pour cela à la session de Sens, du 13 au 15 juillet 2018, et qui sera très riche. Elle permettra à tous les participants de mieux comprendre ***l'identité de la France*** et de s'engager généreusement et courageusement pour qu'elle retrouve la fidélité aux promesses de son baptême.

Notre pèlerinage de jeunes en août à San Giovanni Rotondo permettra à plusieurs d'entre vous de découvrir Saint Padre Pio. Que ce grand saint ne vous fasse pas peur ! Il a vraiment imité Saint François d'Assise en étant identifié à Jésus. Il vous aidera à vous décider pour la sainteté et à ne jamais vous décourager. Nous serons également heureux d'accueillir certains parmi vous à notre retraite de 5 jours, du 5 au 10 août à Saint-Pierre avec le nouveau thème des exercices : ***"imitons les saints, serviteurs fidèles et parfaits amis de Jésus"***. Je vous bénis affectueusement et vous assure de la prière et de l'affection de Mère Magdeleine et vous redis : bonnes et saintes vacances. Prions bien les uns pour les autres et servons Jésus et son Église.

Père Bernard

Veritatis Splendor

Il y a vingt-cinq ans, le 6 août 1993, Jean-Paul II donnait une encyclique sur l'enseignement moral de l'Église. Ce texte, auquel a collaboré le cardinal Ratzinger, demeure très actuel. En voici quelques extraits importants.

« Aujourd'hui, [...] il paraît nécessaire de relire l'ensemble de l'enseignement moral de l'Église, dans le but précis de rappeler quelques vérités fondamentales de la doctrine catholique, qui risquent d'être déformées ou rejetées dans le contexte actuel. [...] Il faut noter, en particulier, la discordance entre la réponse traditionnelle de l'Église et certaines positions théologiques, répandues même dans des séminaires et des facultés de théologie, sur des questions de première importance pour l'Église et pour la vie de foi des chrétiens, ainsi que pour la convivialité humaine.

Jésus indique au jeune homme les commandements comme condition première et imprescriptible pour avoir la vie éternelle.

De fait, la Loi nouvelle ne se contente pas de dire ce qui doit se faire, mais elle donne aussi la force de "faire la vérité".

Il appartient à l'Église d'annoncer en tout temps et en tout lieu les principes de la morale, même en ce qui concerne l'ordre social, ainsi que de porter un jugement sur toute réalité humaine.



La phrase :

« L'homme recherche une liberté illusoire en dehors de la vérité elle-même. »

(*Veritatis Splendor*, n° 1)

Ils nous enseignent

On a attribué à la conscience individuelle des prérogatives d'instance suprême du jugement moral, qui détermine d'une manière catégorique et infaillible le bien et le mal. À l'affirmation du devoir de suivre sa conscience, on a indûment ajouté que le jugement moral est vrai par le fait même qu'il vient de la conscience. Mais, de cette façon, la nécessaire exigence de la vérité a disparu au profit d'un critère de sincérité, d'authenticité, d'"accord avec soi-même", au point que l'on en est arrivé à une conception radicalement subjectiviste du jugement moral. [...] On a tendance à attribuer à la conscience individuelle le privilège de déterminer les critères du bien et du mal, de manière autonome, et d'agir en conséquence. Cette vision ne fait qu'un avec une éthique individualiste, pour laquelle chacun se trouve confronté à sa vérité, différente de la vérité des autres.

S'il existe un droit à être respecté dans son propre itinéraire de recherche de la vérité, il existe encore antérieurement l'obligation morale grave pour tous de chercher la vérité et, une fois qu'elle est connue, d'y adhérer. C'est en ce sens que le cardinal J. H. Newman, éminent défenseur des droits de la conscience, affirmait avec force : "La conscience a des droits parce qu'elle a des devoirs."

Les préceptes négatifs de la loi naturelle sont universellement valables : ils obligent tous et chacun, toujours et en toute circonstance. En effet, ils interdisent une action déterminée, *semper et pro semper*, sans exception, parce que le choix d'un tel comportement n'est en aucun cas compatible avec la bonté de la volonté de la personne qui agit, avec sa vocation à la vie avec Dieu et à la communion avec le prochain. [...] L'Église a toujours enseigné que l'on ne doit jamais choisir des comportements prohibés par les commandements moraux, exprimés sous forme négative par l'Ancien et le Nouveau Testament. Comme on l'a vu, Jésus lui-même redit qu'on ne peut déroger à ces interdictions : « Si tu veux entrer dans la vie, observe les commandements : "Tu ne tueras pas, tu ne commettras pas d'adultère, tu ne voleras pas, tu ne porteras pas de faux témoignage." »

Or, la raison atteste qu'il peut exister des objets de l'acte humain qui se présentent comme "ne pouvant être ordonnés" à Dieu, parce qu'ils sont en contradiction radicale avec le bien de la personne, créée à l'image de Dieu. Ce sont les actes qui, dans la tradition morale de l'Église, ont été appelés "intrinsèquement mauvais" (*intrinsece malum*) : ils le sont toujours et en eux-mêmes, c'est-à-dire en raison de leur objet même, indépendamment des intentions ultérieures de celui qui agit et des circonstances.



De ce fait, les circonstances ou les intentions ne pourront jamais transformer un acte intrinsèquement malhonnête de par son objet en un acte "subjectivement" honnête ou défendable comme choix.

Le fait du martyr chrétien, qui a toujours accompagné et accompagne encore la vie de l'Église, confirme de manière particulièrement éloquente le caractère inacceptable des théories éthiques, qui nient l'existence de normes morales déterminées et valables sans exception.

C'est ainsi que seule une morale qui reconnaît des normes valables toujours et pour tous, sans aucune exception, peut garantir les fondements éthiques de la convivialité, au niveau national ou international.

Dans certaines situations, l'observation de la Loi de Dieu peut être difficile, très difficile, elle n'est cependant jamais impossible.

La vérité de cette doctrine a été scellée dans le sang du Christ sur la Croix : elle est devenue, dans l'Esprit-Saint, la Loi nouvelle de l'Église et de tout chrétien. Cette "réponse" à la question morale, le Christ Jésus nous la confie d'une manière particulière à nous, pasteurs de l'Église...

Chacun de nous sait l'importance de la doctrine qui constitue l'essentiel de l'enseignement de la présente encyclique et qui est rappelée aujourd'hui avec l'autorité du successeur de Pierre. »

Veritatis splendor a vingt-cinq ans !

Le 6 août 1993, le pape Jean-Paul II publiait l'encyclique *Veritatis splendor*, avec notamment la collaboration du card. Ratzinger, qui la qualifia de « texte théologiquement le plus élaboré du pontificat ». Cette encyclique visait à préciser quelques « questions fondamentales de l'enseignement moral de l'Église », à la lumière du CEC, publié peu auparavant. En cause, les conceptions éthiques et anthropologiques de certains théologiens, en opposition systématique avec le Magistère de l'Église, déclaré incompetent en matière morale. Bref, il s'agissait d'une véritable crise : « Jean-Paul II savait que l'homme de notre temps était sensible au mystère de sa liberté et qu'il avait bien du mal à comprendre que la liberté devait être dans la vérité. » (P. Bernard). Le philosophe et théologien moraliste qu'était le Pape voulait, par cet acte du Magistère ordinaire (qui demande, d'après LG 25, un « assentiment religieux de la

volonté et de l'intelligence »), redonner les fondements mêmes de la théologie morale.



Brèves

Béatification d'Adèle de Batz

Trois jours de fête ont été organisés par le diocèse d'Agen en l'honneur de Mère Marie de la Conception (dans le siècle, Adèle de Batz de Trenquelléon), à l'occasion de sa béatification, le 10 juin dernier, présidée par le card. Amato (congrégation pour la cause des saints), en présence du nonce, Mgr Ventura, et du card. Sarah. Née en 1789, Adèle a fondé l'Institut des filles de Marie (ou Filles de Marie Immaculée ou sœurs marianistes), en 1816, en lien avec le



père Chaminade, fondateur des Marianistes en 1817.

Causes françaises

Le 8 juin, un décret reconnaissait le martyr du P. Gabriel Longueville, prêtre ardéchois en *fidei donum* en Argentine, assassiné en 1976 en haine de la foi.

Le P. Jean-Baptiste Berthier (1840-1908), prêtre Missionnaire de Notre-Dame de La Salette et fondateur des Missionnaires de la Sainte Famille, a été déclaré vénérable.

Nominations

Le pape François a nommé Mgr Matthieu Rougé, curé de Saint-Ferdinand des Ternes à Paris, évêque de Nanterre, pour y succéder à Mgr Aupetit.

Mgr François Jacolin, évêque de Mende depuis 2007, a été nommé par le Pape sur le siège de Luçon, vacant depuis plus de sept mois. Il y succède à Mgr Castet, démissionnaire pour « raisons de santé », et sera installé le 15 juillet. Mgr Jacolin est lié à la Vendée par son passé de Missionnaire de la Plaine et de Sainte-Thérèse, congrégation fondée en 1928 pour l'évangélisation de la plaine de Luçon, où il fit sa profession perpé-

tuelle en 1987 et dont il fut supérieur. C'est selon sa devise épiscopale – Par la confiance et par l'amour – qu'il devra faire régner la concorde dans son nouveau diocèse (neuf fois plus peuplé que le précédent, mais au même passé chrétien florissant).

Canberra à l'assaut des confessionnaux

L'assemblée législative du territoire de Canberra a élargi (à dater du 31 mars 2019) aux aveux entendus en confession, l'obligation de signaler les cas de pédophilie, au mépris du secret de la confession auxquels les prêtres sont tenus sous peine d'excommunication, en vue du bien des âmes. Cette loi est une atteinte à la liberté de l'Église, donc à la laïcité ; elle s'avèrera inefficace puisqu'elle ne fera qu'empêcher les aveux déjà rares des agresseurs, et ruïnera la confiance des fidèles dans le sacrement de Pénitence. L'État n'a donc rien à y gagner, les âmes tout à y perdre. « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » (Ac, 5, 29), dût-il s'ensuivre une persécution... St Jean Népomucène, priez pour nous !

La culture de mort progresse, La Croix approuve

L'Irlande, après un septième et – il est à craindre – dernier référendum, a cédé devant l'esprit du monde et une nouvelle campagne de mort, financée à hauteur de 80M€ par George Soros (photo), promoteur international de l'avortement. Elle a aboli l'amendement de sa Constitution qui affirmait l'égale valeur de la vie de l'enfant à naître et de celle de sa mère. L'affaire a rebondi en France, quand le quotidien catholique (sic) de référence (resic) s'en est réjoui et que le philosophe Thibaud Collin, pour avoir dénoncé une telle attitude, s'est vu privé de son blog, qu'hébergeait ledit quotidien. Il citait pourtant le pape François (et Vatican II), en qualifiant l'avortement de « crime abominable », qui tue les innocents par excellence : « Ils n'ont rien fait. Mais ils sont silencieux. Ils n'organisent pas de référendums 'démocratiques'. [...] Cette illusion de croire que l'on peut négocier ce qui n'est pas négociable, ce vicysme mental, éclate dans l'argument central du texte : 'On sait bien que la vie, n'est pas un phénomène physique, comme semblait le dire la Constitution irlandaise qui mettait un signe strict d'égalité entre une vie déjà là, celle de la mère, et une vie en devenir.' D'où *La Croix* tire-t-elle ce savoir ? Certes pas de l'Évangile ni de l'enseignement constant de l'Église. [...] L'enfant à naître n'est-il pas lui aussi 'déjà là' ? »

En Irlande, la voix d'un abbé bénédictin s'est élevée pour déplorer « l'apostasie nationale » d'un peuple, qui, en reniant le Préambule de sa Constitution (« Nous, peuple de l'Irlande, reconnaissant humblement toutes nos obligations envers Notre-Seigneur

Jésus-Christ... ») a « [tué] l'âme de l'Irlande » : « Parmi ceux qui ont voté "oui", le plus grand nombre a été baptisé et marqué du sceau du Saint-Esprit par la confirmation. Parmi eux se trouvent des gens (et je le dis avec crainte et tremblement) qui oseront se présenter à la Sainte Communion aujourd'hui. Pour ceux-ci, je ne peux que répéter ce que dit l'Apôtre : 'Quiconque mangera ce pain, ou boira le calice du Seigneur indignement, sera coupable du corps et du sang du Seigneur.' [...] »



Christianisme et Franc-maçonnerie

Fin mai, les évêques de Côte-d'Ivoire ont publié une lettre pastorale rappelant l'incompatibilité entre la franc-maçonnerie et la foi catholique. La Franc-maçonnerie est fondée sur le principe du relativisme, ce qui s'oppose à la vérité de la foi. D'autre part, les francs-maçons n'admettent que la croyance en un « Grand architecte de l'univers » (déisme). Jésus n'est donc évidemment pas Dieu et l'homme n'a donc pas à attendre de salut en dehors de lui-même. Enfin, les pratiques maçonniques sont sous le sceau du secret.

En cela, les évêques ivoiriens ne font que rappeler l'enseignement

constant de l'Église depuis la bulle *In eminenti* du pape Clément XII en 1738, jusqu'au Code de droit canonique de 1983 : « leurs principes ont toujours été considérés comme inconciliables avec la doctrine de l'Église.

[...] Les fidèles qui appartiennent aux associations maçonniques sont en état de péché grave et ne peuvent accéder à la sainte communion » (card. Ratzinger). Tout en appelant les maçons à la pénitence et en s'engageant à les « accueillir à bras ouverts », ils soulignent l'importance de la catéchèse, de la formation, et de la solidarité comme rempart contre la tentation d'adhérer à une loge maçonnique pour se créer un réseau ou faire carrière.



Il y a cinquante ans : le Credo du pape Paul VI

Ce mois-ci : l'Église une, sainte, catholique et apostolique

Le mystère de l'Église visible et invisible

Paul VI proclame : **L'Église est à la fois société visible instituée avec des organes hiérarchiques, et communauté spirituelle. Elle est l'Église terrestre, peuple de Dieu pérégrinant ici-bas, et l'Église comblée des biens célestes.**

- L'Église est à la fois société humaine visible et mystère invisible, mais le visible est au service de l'invisible.

- Il serait faux de croire que seule compterait une appartenance spirituelle à l'Église, sans lien avec l'Église visible (ex. : se contenter de prier dans sa chambre). En effet, ce qui est visible (aller à la messe, se confesser ...) nous fait entrer dans le mystère de l'Église invisible unie à Jésus.

L'Église est une

Paul VI proclame : **Nous croyons que l'Église, fondée par Jésus-Christ et pour laquelle Il a prié, est indéfectiblement une dans la foi, le culte et la communion hiérarchique.**

- Ce qui fait l'unité de l'Église, c'est la profession d'une foi uni-

que, c'est l'unique culte rendu à Dieu dans l'Eucharistie, c'est la communion hiérarchique entre les évêques et le Pape.

- La division entre les chrétiens (orthodoxes, protestants...) ne peut faire disparaître cette unité qui demeure dans l'Église catholique. Les chrétiens séparés ne jouissent pas de tout ce qui fait l'unité de l'Église.

L'Église est sainte

Paul VI proclame : **L'Église est sainte, tout en comprenant en son sein des pécheurs. Elle vit de la grâce : c'est en vivant de sa vie que ses membres se sanctifient ; c'est en se soustrayant à sa vie qu'ils tombent dans les péchés. C'est pourquoi l'Église fait pénitence.**

- Les péchés parfois graves des chrétiens sont un scandale, qui conduit certains à rejeter l'Église. C'est pourquoi, depuis St Jean-Paul II, l'Église demande pardon pour les péchés de ses enfants.

- Mais il ne faut pas rejeter l'Église : au contraire, c'est d'elle que nous recevons les grâces de purification et de sainteté qu'elle donne au Nom de Jésus, surtout par les

sacrements.

L'Église est catholique

Paul VI proclame : **L'Église est nécessaire au salut car le Christ, qui est seul médiateur du salut, se rend présent dans l'Église.**

- Catholique signifie *universel*. L'Église est catholique de deux façons :

1° car le Christ, présent en elle, lui donne l'*universalité* des moyens du salut (= tous les moyens du salut).

2° car elle est envoyée à l'*universalité* des hommes (= à tous les hommes).

- Elle est nécessaire au salut, car Jésus, unique Sauveur, agit par elle. Cependant, ceux qui, sans faute de leur part, ignorent le Christ et son Église, mais cherchent Dieu sincèrement, peuvent être sauvés.

L'Église est apostolique

Paul VI proclame : **L'Église est fondée sur les Apôtres et transmet de siècle en siècle leur parole toujours vivante et leurs pouvoirs de pasteur dans le successeur de Pierre et les évêques en communion avec lui.**



Le 14 juillet

Éveil d'un patriotisme réel ou sombre manipulation ?

« Tous ensemble, tous ensemble, eh, eh...! » Voilà un slogan des stades de foot que nous aimerions vivre en vérité pour défendre la grandeur de la mission à laquelle Dieu appelle la France ! En ces mois d'été, nos cœurs admireront encore avec fierté le défilé du 14 juillet, mais en connaissons-nous vraiment l'origine ? Contrairement aux idées reçues, la fête nationale perpétue, depuis 1880, le souvenir de la fête de la Fédération du 14 juillet 1790, et non la prise de la Bastille. Cette dernière étant un événement trop sanglant pour en faire la fête de la Nation, les députés décidèrent de faire l'unité nationale autour d'une grande fête militaire. Depuis les 'glorieux' événements de l'été 1789 (prise de la Bastille, abolition des privilèges), les adversaires de la monarchie ressentaient en effet le besoin de se fédérer. Des fédérations locales spontanées de « gardes nationaux » étaient souvent le moyen d'assurer l'ordre mais aussi de manifester de l'attachement envers les premières mesures prises pour abattre la monarchie de droit divin. En 1790, l'Assemblée constituante décide donc d'organiser une grande « fédération des troupes de ligne et des gardes nationales » sur ce modèle. La fête est fixée à la date anniversaire de la prise de la Bastille, et organisée de manière à éviter tout débordement : cinquante mille hommes armés, venus de tout le royaume, défilent sur le Champ-de-Mars, devant trois cents mille personnes. Sous une pluie battante se succèdent défilé militaire, messe, célébrée par

Talleyrand, évêque d'Autun ayant abandonné le sacerdoce, et futur jureur, assisté de trois cents prêtres, sur l'autel de la Patrie, serment du Roi à la Constitution et de La Fayette au Roi, à la Nation



et à la Constitution. Cette entente put laisser croire aux observateurs de l'époque que le Roi entretenait les bouleversements de la Révolution, ce qui n'était pas le cas, mais le souverain avait les mains liées. L'unité n'existait d'ailleurs ni chez les partisans de la monarchie, ni même chez les révolutionnaires, puisque Marat s'en prit à La Fayette. Censée mettre un terme à la révolution, cette fête s'avérait donc être une mascarade, une manipulation ! Si le peuple, quoique acquis aux idées nouvelles, acclamait toujours la monarchie aux cris de « Vive le Roy ! », ce consensus de façade recelait beaucoup d'ambiguïtés, et apparaît comme une précaire parenthèse d'union nationale : bientôt, les fédérés pousseraient la Révolution vers

sa phase de Terreur, avec son cortège de profanations, de sacrilèges, d'églises fermées, détruites ou saccagées, d'évêques et de prêtres égorgés, de carmélites de Compiègne guillotonnées, d'ursuli-

nes, de filles de la Charité, de martyrs d'Orange et de tant d'autres, exécutés de la même manière. Les racines chrétiennes qui fondaient l'unité véritable et l'esprit patriotique de la Fille aînée de l'Église depuis les premiers siècles devaient être abolies !

Que ce prochain 14 juillet nous unisse dans une supplication unanime pour dire avec le Prologue de la loi salique : « Vive le Christ qui aime les Francs ! Qu'Il garde leur Royaume, qu'Il remplisse leurs chefs de la lumière de sa grâce, qu'Il protège leur armée, qu'Il leur accorde l'énergie de la foi, qu'Il leur concède par sa clémence, Lui, le Seigneur des seigneurs, les joies de la paix et des jours pleins de félicité. »

Les jardins de Versailles

Lorsque nous visitons les jardins de Versailles, nous sommes fascinés par leur conception géniale, saisis par l'harmonie qui y règne et apaise notre soif du beau...

Tout commence en 1661, lorsque Louis XIV charge André Le Nôtre, simple jardinier sans formation spécifique, de la création et de l'aménagement des jardins de Versailles. Ceux-ci devaient être à l'image du Roi et refléter son pouvoir absolu. Les travaux durèrent une quarantaine d'année et demandèrent un travail colossal : il fallut niveler le terrain en plusieurs terrasses, aménager les parterres, et creuser les bassins et le Grand canal, là où n'existaient que des bois, des prairies et des marécages. Des arbres déjà grands furent acheminés depuis de nombreuses provinces de France. Des milliers d'hommes œuvrèrent à cette vaste entreprise. Le Roi lui-même se fit soumettre tous les projets et « voulait le détail de tout ». Les jardins du château furent constitués de deux parties principales : le petit Parc et le grand Parc. Le petit Parc est constitué des jardins à la française, où la nature est maî-

trisée de façon à former un ensemble régulier et symétrique. En son centre surgit une grande allée qui emporte le regard vers l'infini de l'horizon. C'est un tapis verdoyant de trois cents trente mètres de long. De chaque côté, le promeneur découvre des allées, des parterres et des bosquets. En contrebas du château est plantée l'orangerie, pour protéger les arbres exotiques du vent et du froid. D'une certaine manière, la nature est forcée de faire ce qu'elle ne pourrait pas faire... naturellement. Le roi veut signifier par là la maîtrise qu'il exerce sur les saisons elles-mêmes.

Le grand Parc est surtout prestigieux par la percée du Grand canal, prouesse technique qui consiste à mettre en place une harmonie visuelle parfaite grâce à deux canaux latéraux de tailles différentes (respectivement soixante-deux et quatre-vingts mètres de large).

La pièce d'eau couvre 23 ha. Il faut savoir que de nombreux et gigantesques travaux furent entrepris durant les soixante-douze ans de règne du Roi-Soleil pour alimenter fontaines et canal en eau. La machine de Marly permit de pomper l'eau de la Seine, et un aqueduc fut construit pour son acheminement ; d'immenses réservoirs furent bâtis pour recueillir les eaux de pluie. Les fontaines fonctionnent, aujourd'hui encore, grâce à la seule force de gravitation. En effet, c'est dans la partie basse des jardins que les jets d'eau s'élèvent le plus haut, là où la pression est la plus forte. L'eau jaillit de fontaine en fontaine et achève sa course dans le Grand canal, d'où elle est ramenée vers les réservoirs grâce à une pompe immergée très sophistiquée. Du temps de Louis XIV, l'énergie mise en œuvre de nos jours par cette pompe moderne était produite par des moulins à vent. Un tel jardin demande un travail d'entretien énorme et, pour rester lisible, doit être replanté environ tous les cent ans. Louis XVI s'en chargea au début de son règne. La replantation suivante eut lieu sous Napoléon III. Ayant essuyé un certain nombre de tempêtes à la fin du XX^e siècle, le jardin fut de nouveau entièrement replanté, ce qui lui donne, pour le visiteur contemporain, un aspect juvénile, comparable à celui qu'a pu connaître le Roi-Soleil au sommet de sa gloire.



Sainte Rita (1381-1457)

**« Moi - dit le bon peuple de Dieu - j'aime sainte Rita !
Et je m'en vais vous expliquer pourquoi... » (suite et fin)**

Après la mort de son mari et de ses deux fils, le moment semble venu, pour Rita, d'accomplir enfin l'ardent désir qu'elle porte en elle depuis son enfance : se donner entièrement à Dieu. Par trois fois, elle se présente humblement à la porte du monastère augustinien de Cascia... Par trois fois, elle est refusée ! Cependant, sa persévérance confiante a touché le ciel : trois saints – Saint Jean-Baptiste, Saint Augustin, saint Nicolas de Tolentino – lui apparaissent une nuit, l'invitant à les suivre... et c'est ainsi qu'au petit matin, les religieuses, venant au chœur pour chanter l'office, la découvrirent à la chapelle, ayant pénétré on ne sait comment à l'intérieur du monastère pourtant bien fermé. La Mère abbesse n'osa alors pas repousser une nouvelle fois celle qui avait été placée en ce lieu par de si augustes personnages... et on la garda.

Ses supérieures, voulant cependant éprouver la vocation de cette recrue pas ordinaire, lui demandèrent d'arroser matin et soir un plant de vigne qui, de toute évidence, était bel et bien mort. Rita s'attela à la tâche pendant de longues années, offrant à Dieu ce petit travail qui lui était demandé, sûre qu'il ne manquerait pas de porter du fruit... dans la Vie éternelle. Car, pour le reste, elle n'était pas dupe ! Mais il semble que, cette fois-ci, Dieu était vraiment trop pressé de la récompenser et de manifester à tous combien sa petite servante le glorifiait. Il fit porter à cette vigne de magnifiques raisins !

En 1442, Rita est religieuse depuis vingt-cinq ans. Profondément unie à Jésus, rien dans sa vie simple et or-



dinaire ne la distingue cependant de ses sœurs. Elle mène la vie commune, tout simplement. Mais Dieu lui prépare de nouvelles grâces, voulant l'unir à Lui de façon toute particulière : le Vendredi saint, alors qu'elle prie devant le Crucifix, Jésus détache pour elle une épine de sa sainte couronne pour la planter sur son front. La douloureuse empreinte de cette épine l'accompagna jusqu'à sa mort, quinze ans plus tard, et fut bien souvent, jusqu'à nos jours, l'objet d'expertises médicales ! Bien des médecins, se penchant sur son corps miraculeusement conservé, ont attesté l'existence d'une altération osseuse tout à fait nette sur son front.

Cette grâce insigne marqua le début d'une nouvelle étape de sa vie : la plaie ouverte de ce stigmaté dé-

gageait une odeur si repoussante que les autres sœurs, malgré leur désir de supporter vertueusement ce désagrément, capitulèrent : il leur était décidément impossible de vivre aux côtés de Rita ! On pria donc celle-ci de rejoindre une cellule à l'écart... et de ne pas en sortir ! Exception faite d'un pèlerinage à Rome où la plaie se referma, Rita mena ainsi pendant quinze ans une vie de recluse, tout absorbée dans la contemplation de son divin Époux et tout occupée à amasser les trésors de grâces qu'elle comptait bien répandre très largement sur le monde, jusqu'à la fin des siècles ! C'est ce qu'elle fait depuis le 22 mai 1457 et le bon peuple de Dieu est heureux de pouvoir ici en témoigner. Il sait pouvoir compter sur Sainte Rita et ne s'en prive pas.

Les astuces du campeur...



Bonjour à tous et bienvenue sur la toile de Jips ! Je m'apprête à partir me balader, et voudrais justement vous partager quelques petits conseils...

Une belle aventure se prépare... dans sa chambre ! Son bon déroulement en découle. Penchons-nous sur trois thèmes importants : le matériel, l'intendance, l'itinéraire.

Brûlures, épaules détruites, affaires mouillées..., la préparation matérielle aide à prévenir bien des souffrances inutiles. Le poids de vos affaires doit être réparti avec équilibre dans votre sac. Pour cela, triez-les dans des sacs, en fonction de leur utilisation. Doublez l'étanchéité de votre sac en utilisant un gros sac poubelle dans lequel vous glisserez vos affaires.

Bien souvent, les sacs à dos ont deux ouvertures, une en haut et une en bas. Les effets personnels les moins utilisés (typiquement les affaires de rechange), seront donc mis au milieu. Le poncho, quant à lui, doit être directement accessible (surtout si vous marchez en Bretagne), ainsi que les gamelles, la gourde, etc.

Enfin, réglez votre sac, pour que son poids soit porté par tout le thorax et non par les seules épaules : non seulement les bretelles doivent être serrées en fonction

de votre corpulence, mais aussi la sangle abdominale et, si elle existe, la sangle pectorale.

Petites astuces : rangez toujours votre carnet, la lampe de poche et la gourde à la même place, et faites votre sac toujours de la même manière, ce qui vous permettra de les retrouver au milieu de la nuit... les yeux fermés ! En été, surtout en montagne, les affaires sèchent très bien sur le sac ; dans ce cas, trois tee-shirts peuvent suffire : deux pour la marche et un pour le bivouac.

Pour la marche en elle-même, arrêtons-nous sur l'itinéraire et le soin des pieds. Pour l'itinéraire, il faut surtout le prévoir en fonction du dénivelé. Ainsi, savoir que l'on compte, pour une marche de plusieurs jours, une heure pour faire 500 m de dénivelé, sac au dos, peut être une info intéressante... Étant donné que le poids du sac dépendra de la fréquence des lieux de ravitaillement, ceux-ci sont bien évidemment à prévoir. Si vous êtes aguerri en topographie (c'est-à-dire si vous savez prendre trois azimuts d'affilée...),

vous pouvez prendre des « raccourcis », sinon, évitez...

Pour prévenir les ampoules et autres douleurs dues aux frottements répétés avec la chaussure, commencez par ne pas partir avec des chaussures neuves, parce qu'elles sont plus rigides, et pas encore faites à vos pieds. Ensuite, enfilez deux paires de chaussettes : la première, en contact direct avec la peau, devra être en coton. Elle absorbera ainsi l'humidité qui ramollit la peau et la rend plus sujette aux ampoules, tandis que la seconde, qui absorbera les frottements, pourra être plus épaisse, en laine par exemple.

Arrivé sur le lieu du bivouac, la première chose à faire est d'enfiler un tee-shirt propre et sec. Ensuite, il vous faudra vous répartir les tâches pour monter la tente, allumer un feu, faire la cuisine...

Dernier conseil : la vraie joie est chrétienne, alors prévoyez vos temps de silence, de prière et de méditation : mettez Dieu au centre !

Bonne route et à + sur In altum, Jipsou



Actualité Domini !



Au milieu des averses et autres avannies nationales, deux journées de grâces ont ensoleillé le début du mois de juin à Saint-Pierre de Colombier. Notre frère Gabriel a prononcé ses vœux perpétuels le 17, scellant pour l'éternité une alliance d'amour avec Jésus, le Bien-aimé de son âme. Il a revêtu la tunique blanche qui, nuit et jour, doit être le reflet de son âme, à l'image de Notre-Dame des Neiges au Cœur immaculé, et l'a ceinte d'un cordon orné de trois nœuds qui lui rappelleront ce jour éternel où, par les liens d'amour que sont la pauvreté, la chasteté et l'obéissance, il s'est

attaché indéfectiblement, sans condition ni réserve, à son Dieu.

Une semaine plus tard, frère Jean, pour servir l'Église selon le charisme de notre Famille missionnaire – dont il est profès perpétuel depuis 2013 –, a été ordonné prêtre par notre évêque, Mgr Jean-Louis Balsa, entouré, outre la communauté, de plusieurs prêtres du diocèse et des diocèses environnants (Le Puy, Valence). Prêtre pour l'éternité, comme le dit le Psaume (Ps. 109), configuré au Christ-Tête, il se doit à un titre nouveau au service de ses frères et sœurs. Ainsi

que le rappelle son image d'ordination, « notre mission, c'est apôtre de l'Amour » (Mère Marie-Augusta).

Un grand concours de pèlerins s'en est venu de toute la France dans la petite église communale de Saint-Pierre, pour s'unir à ces joies familiales et faire le plein de grâces. Si vous l'avez ratée, l'occasion se représentera le 8 septembre, pour les vœux de sœurs Adélaïde et Gabriella !

Magnificat anima mea Dominum !



Annonces

Session d'été

Les 13, 14 et 15 juillet
À Sens
Sur le thème :
« Mémoire et identité »

Le testament politique
de Jean-Paul II

Avec la participation
d'Annie Laurent

Retraite d'été

À Saint Pierre de Colombier

du 5 au 10 août 2018

Exercices spirituels
en l'année de la fidélité :

« Imitons les saints, serviteurs
fidèles et parfaits amis de Jésus »

Adolescents

Pèlerinage de Toussaint
à Paris
pour les 13-16 ans

du 22 au 25 octobre 2018

Aux racines chrétiennes
de la France

Vie chrétienne et missionnaire

« Ô Marie, Mère de Miséricorde, veille sur tous, afin que la Croix du Christ ne soit pas rendue vaine, que l'homme ne s'égaré pas hors du sentier du bien, qu'il ne perde pas la conscience du péché, qu'il grandisse dans l'espérance en Dieu, « riche en miséricorde », qu'il accomplisse librement les œuvres bonnes préparées d'avance par Dieu et qu'il soit ainsi, par toute sa vie, 'à la louange de sa gloire'. »

Saint Jean-Paul II, Veritatis splendor n° 120

Quelques intentions

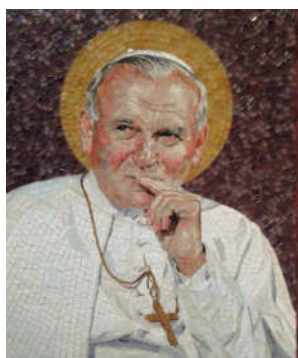
- Pour les malades et les personnes isolées qui souffrent de la solitude en ce temps de vacances
- Pour la paix dans le monde
- Pour la France (notamment le 14 juillet et le 15 août)
- Pour les familles déchirées qui ne pourront pas vivre en famille un temps de vacances
- Pour tous les jeunes qui répondent « oui » au Seigneur et qui entreront à la fin de l'été au séminaire ou dans une communauté religieuse

Quelques dates

3 juillet : S^t Thomas, Apôtre
6 juillet : S^{te} Maria Goretti
11 juillet : S^t Benoît, patron de l'Europe
22 juillet : S^{te} Marie-Magdeleine
23 juillet : S^{te} Brigitte, co-patronne de l'Europe
25 juillet : S^t Jacques le Majeur, Apôtre
26 juillet : S^{te} Anne et S^t Joachim
4 août : S^t Jean-Marie Vianney
5 août : Dédicace de la basilique S^{te} Marie-Majeure, Notre-Dame des Neiges
6 août : La Transfiguration
9 août : S^{te} Thérèse-Bénédicte de la Croix
10 août : S^t Laurent
15 août : **Solennité de l'Assomption**
22 août : Marie, Reine de l'univers
24 août : S^t Barthélémy, Apôtre
25 août : S^t Louis, Roi de France

Le défi missionnaire

Témoigner autour de soi de son attachement à la Vierge Marie avec flamme et ardeur et inviter son entourage à participer à une procession mariale pour la fête de l'Assomption



« La vérité ne coïncide pas toujours avec l'opinion de la majorité. »

Saint Jean-Paul II, Familiaris consortio n° 5